



Conseil de sécurité

Distr. générale
21 janvier 2021
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 18 janvier 2021, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Koweït auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement et conformément aux dispositions de la résolution [2107 \(2013\)](#) du Conseil de sécurité et à la déclaration faite à la presse par le Conseil le 24 novembre 2020 (SC/14365), je tiens à vous informer des faits nouveaux survenus concernant le dossier des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus. Le 10 janvier 2021, le sort de 13 nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus, qui avaient été arrêtés et détenus lors de l'invasion par l'Iraq du Koweït en 1990, a été déterminé. Leur identité a été révélée à la suite des analyses d'ADN des restes, transférés par l'Iraq, qui ont été menées par la Direction générale des preuves pénales du Ministère koweïtien de l'intérieur. Ils rejoignent la liste des martyrs koweïtiens dont les ossements avaient été précédemment identifiés. On trouvera leurs noms ci-après :

1. Badr Hossein Morad Alkandari
2. Soleiman Kazem Gatea Ali Taher
3. Tareq Mohammad Ahmad Abdallah Alyaqout
4. Abdelrahman Abdelaziz Abdallah Alshoweimani
5. Abdelmahdi Abdelhamid Mohammad Maaerefi Bahbahani
6. Issa Mohammad Zaman Mohammad
7. Kamel Abdelrahman Mohammad Nasser Alfayez
8. Mohammad Saad Massaoud Alahmad
9. Mohammad Saleh Mohammad Soleiman Almaheini
10. Mesfer Shabib Mohammad Aldawsari
11. Mahdi Habib Ali Zeid Albaloushi
12. Mostafa Hossein Ahmad Mohammad Alqattan
13. Youssef Zeid Zamel Saoud Alzamel

Après l'obtention par le Koweït, au prix d'intenses efforts, d'informations sur deux sites d'inhumation en Iraq, qui ont été transmises au sous-comité technique de la Commission tripartite, il a été décidé de faire examiner ces deux sites par une équipe technique iraquienne, sous la supervision du Comité international de la Croix-



Rouge (CICR), où les dépouilles de ces personnes disparues avaient été retrouvées. Le Ministère koweïtien des affaires étrangères a immédiatement informé les familles des résultats, à l'issue des analyses d'ADN et des autres procédures pertinentes, estimant que les proches avaient le droit d'être informés, conformément aux dispositions du droit international humanitaire applicables et de la résolution [2474 \(2019\)](#) du Conseil de sécurité. Le groupe de dépouilles susmentionné vient s'ajouter à celui des sept autres personnes, dont les autorités koweïtiennes ont confirmé le 22 novembre 2020 qu'il s'agissait de martyrs koweïtiens détenus lors de l'invasion iraquienne en 1990 (voir annexe).

L'identification des restes humains transférés précédemment par l'Iraq se poursuivra, en dépit de la complexité du regroupement et de l'analyse de ces restes, en particulier de ceux réceptionnés en août 2019, qui avaient été amalgamés aux autres reçus précédemment, et l'ADN en sera extrait afin d'établir l'identité des dépouilles. Le Koweït attend avec impatience l'achèvement du processus d'identification de tous les restes, dans les meilleurs délais, et se déclare résolu à remettre à la partie iraquienne tous ceux qu'il n'aura pas recoupés avec les données figurant dans sa base sur les prisonniers et les personnes disparues, à l'issue des résultats d'analyses d'ADN.

Soucieux de prendre des mesures transparentes et constructives à cet égard, le Koweït a invité de nouveau la délégation iraquienne, lors de la dernière réunion du Comité technique, tenue le 12 janvier 2021, à effectuer une visite à la Direction générale des preuves pénales koweïtiennes, qui s'occupe de l'identification par ADN, en marge de la prochaine réunion du Comité technique qui se tiendra au Koweït, à l'instar de celle qu'avaient effectuée la Représentante spéciale adjointe chargée des affaires politiques et de l'assistance électorale à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), Alice Walpole, et les spécialistes du CICR. Le Koweït montrera à la délégation iraquienne le mécanisme dont il se sert pour trier et analyser les restes transférés par la partie iraquienne en août 2019 pour qu'elle puisse observer de première main les difficultés que rencontrent les équipes d'identification au cours du processus.

À cet égard, le Koweït remercie le Gouvernement iraquien frère, les Gouvernements des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France, les membres de la Commission tripartite et de son sous-comité technique, le CICR et la MANUI, à la suite des efforts déployés dans le cadre des travaux de la Commission tripartite et de son sous-comité technique, afin de déterminer le sort des prisonniers et des personnes disparues, malgré les restrictions imposées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Le Koweït remercie également les membres du Conseil de sécurité qui se sont chargés de ce dossier humanitaire et ont donné suite avec diligence à l'application des dispositions des résolutions du Conseil de sécurité portant sur la question, en particulier la résolution [2107 \(2013\)](#), jusqu'à obtenir l'identification des dépouilles des 346 nationaux du Koweït et de pays tiers portés disparus et à s'acquitter des autres obligations prévues dans ladite résolution.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente résolution comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Mansour Ayyad **Alotaibi**

**Annexe aux lettres identiques datées du 18 janvier 2021 adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent du Koweït
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Liste des personnes disparues identifiées le 22 novembre 2020

1. Meshaal Ibrahim Youssef Alkhalifi
 2. Barjas Ashwi Bilal Alkhaledi
 3. Salem Rashed Salem Aldawsari
 4. Walid Ibrahim Abdallah Aljiran
 5. Monzer Noaman Abdelrazzaq Alseif
 6. Hossein Ali Abdallah Alqabandi
 7. Khaled Farraj Mohammad Aldawsari
-